

Procès-verbal

Le trois mars deux mille vingt-six à 18h, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoquée, s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame VANDAELE Carine.

Madame Rolande GALAND est désignée secrétaire de séance et procède à l'appel des membres.

Etai^{ent} présents : MM. VANDAELE Carine ; MARCHE Agnès ; RIGAUT Bruno ; DELTOUR Jean-Pierre ; TOMASELLA-GARNIER Chantal ; FAUVERGUE Andrée ; GALAND Rolande ; PELISSIER Monique.

Procurations : MME BOUSSEMART Marie donne procuration à MME MARCHE Agnès.
M. MARCQ Francis donne procuration à MME FAUVERGUE Andrée.

Absent non excusé : M. ACOUT William.

Secrétaire de séance : MME GALAND Rolande

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal 1
2. Approbation du Compte Financier Unique de l'année 2025 1
3. Affectation des résultats 4
4. Vote du Budget Primitif 2026 4

1. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion du 12 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du Compte Financier Unique de l'année 2025

Madame le Président : Le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 est soumis à l'examen et à la validation du Conseil d'Administration. Le projet de CFU et ses annexes détaillées ont été adressés à l'ensemble des membres du conseil d'administration 12 jours avant la date du vote.

Madame le Président procède à la présentation des données financières du Compte Financier Unique 2025

Présentation synthétique - Section de fonctionnement

Dépenses	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	30 758,47 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	- €
65 - Autres charges de gestion courante	10 174,66 €
66 - Charges financières	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €
68 - Dotation aux provisions et dépréciations	290,48 €
Sous total des dépenses réelles	41 223,61 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 093,63 €
Sous total dépenses d'ordre	1 093,63 €
Total dépenses de fonctionnement	42 317,24 €

Recettes	CFU 2025
002 - Excédents de fonct capitalisés de N-1	- €
013 - Atténuation de charges	- €
70 - Produits des services	1 858,25 €
73 - Impôts et taxes	- €
74 - Dotations et participations	20 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	22 284,07 €
76 - Produits financiers	- €
77 - Produits exceptionnels	1 654,82 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	25,69 €
Sous total des recettes réelles	45 822,83 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
Sous total recettes d'ordre	- €
Total recettes de fonctionnement	45 822,83 €

Présentation synthétique - Section de d'investissement

Dépenses	CFU 2025
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €
20 - Immobilisations incorporelles	- €
21 - Immobilisations corporelles	- €
Sous total des dépenses réelles	- €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
041 - Opérations patrimoniales	- €
Sous total dépenses d'ordre	- €
Total dépenses d'investissement	- €

Recettes	CFU 2025
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	130,57 €
13 - Subventions d'investissement	- €
23 - Immobilisations en cours	- €
Sous total des recettes réelles	130,57 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 093,63 €
041 - Opérations patrimoniales	- €
Sous total recettes d'ordre	1 093,63 €
Total recettes de d'investissement	1 224,20 €

Délibération n° 3326-1 : Approbation du Compte Financier Unique 2025

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Compte Financier Unique 2025,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan, le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Hors la présence de madame le Président,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025
 - DONNE pouvoir à madame le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- *Délibération adoptée à l'unanimité*

3. Affectation des résultats

Madame le Président : Au 31 décembre 2025, les résultats sont les suivants :

	Recettes (a)	Dépenses (b)	Résultat 2025 (a - b) = c	Résultats antérieurs reportés (d)	Résultats cumulés à reporter (c + d) = e
Section de Fonctionnement	45 822,83 €	42 317,24 €	3 505,59 €	60 279,22 €	63 784,81 €
Section d'Investissement	1 224,20 €	0,00 €	1 224,20 €	4 579,91 €	5 804,11 €

Je vous propose d'affecter les résultats comme suit :

- Recette de fonctionnement au 002 - résultat de fonctionnement reporté : 63 784,81 €
- Recette d'investissement au 001 - solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 5 804,11 €

Y'a-t-il des questions ? Je vous propose de passer au vote.

Délibération n° 3326-2 : Affectation des résultats de l'année 2025

Entendu l'exposé de madame le Président,

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2025,

Vu l'excédent de fonctionnement constaté de 63 784,81 €,

Vu l'excédent d'investissement constaté de 5 804,11 €,

Le Conseil Municipal, DECIDE, d'affecter :

- à l'article R 001 de la section d'investissement du budget primitif 2026, la somme de 5 804,11 €,
- à l'article R 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2026, la somme de 63 784,81 €.

➤ *Délibération adoptée à l'unanimité*

4. Vote du Budget Primitif 2026

Madame le Président : Le projet de Budget Primitif 2026 et ses annexes détaillées ont été adressés à l'ensemble des membres du conseil d'administration 12 jours avant la date du vote.

Le budget 2026 présenté s'équilibre :

- en section de fonctionnement à la somme de 107 715,81 €
- en section d'investissement à la somme de 6 829,81 €

Madame le Président procède à la présentation des données financières du Budget Primitif 2026

Présentation synthétique - Section de fonctionnement

Dépenses	BP 2026
011 - Charges à caractère général	68 320,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	- €
65 - Autres charges de gestion courante	37 090,11 €
66 - Charges financières	- €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €
68 - Dotation aux provisions et dépréciations	500,00 €
Sous total des dépenses réelles	106 910,11 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	805,70 €
Sous total dépenses d'ordre	805,70 €
Total dépenses de fonctionnement	107 715,81 €

Recettes	BP 2026
002 - Excédents de fonct capitalisés de N-1	63 784,81 €
013 - Atténuation de charges	- €
70 - Produits des services	1 811,00 €
73 - Impôts et taxes	- €
74 - Dotations et participations	30 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	12 120,00 €
76 - Produits financiers	- €
77 - Produits exceptionnels	- €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Sous total des recettes réelles	107 715,81 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
Sous total recettes d'ordre	- €
Total recettes de fonctionnement	107 715,81 €

Présentation synthétique - Section d'investissement

Dépenses	BP 2026 - TOTAL	BP 2026 - RAR	BP 2026 - Nvx
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21 - Immobilisations corporelles	6 829,81 €	- €	6 829,81 €
Sous total des dépenses réelles	6 829,81 €	- €	6 829,81 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €
041 - Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
Sous total dépenses d'ordre	- €	- €	- €
Total dépenses d'investissement	6 829,81 €	- €	6 829,81 €

Recettes	BP 2026 - TOTAL	BP 2026 - RAR	BP 2026 - Nvx
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	220,00 €	- €	220,00 €
13 - Subventions d'investissement	- €	- €	- €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €
Sous total des recettes réelles	220,00 €	- €	220,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 804,11 €	- €	5 804,11 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	805,70 €	- €	805,70 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
Sous total recettes d'ordre	6 609,81 €	- €	6 609,81 €
Total recettes de d'investissement	6 829,81 €	- €	6 829,81 €

Y'a-t-il des questions ? Je vous propose de passer au vote.

Délibération n° 3326-3 : Vote du Budget Primitif 2026

Entendu l'exposé de madame le Président,

Après avoir approuvé le compte financier unique 2025,

Après avoir affecté les résultats au budget 2026,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 12 février 2026,

Le Conseil d'Administration, VOTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à la somme de **107 715,81 €**
- en section d'investissement à la somme de **6 829,81 €**
- **AUTORISE** le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :
 - Fonctionnement : 7,50 %
 - Investissement : 7,50 %

➤ *Délibération adoptée à l'unanimité*

L'ordre du jour étant épuisé, madame le Président lève la séance à 19h00.

Procès-verbal, dressé et clos à Allennes-les-Marais, le 20 mai 2026.

Sont annexées au présent procès-verbal :

- Annexe n°1 - Présentation synthétique du Compte Financier Unique 2025
- Annexe n° 2 - Présentation Synthétique du Budget Primitif 2026

Le Secrétaire de Séance,

Rolande GALAND



Le Président,

Carine VANDAELE

